MONTEUR UTILISATEUR VERIFICATEUR (journalier et maintenance) D'ECHAFAUDAGES DE PIED et MONTEUR VERIFICATEUR UTILISATEUR D'ECHAFAUDAGE ROULANT SELON LES RECOMMANDATIONS R408 et R457 DE LA CNAMTS

Taux de réussite : 91.2% Taux de satisfaction : 93%

13/06/2023

DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES

5 jours soit 35 heures minimum
Horaires variables : 8h30-17h00

.

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes de 3 stagiaires minimum et 8 stagiaires maximum en présentiel, parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis).

PUBLIC VISE

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage et également appelée à monter, vérifier, utiliser er démonter un échafaudage roulant à la notice technique du fabricant.

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser la vérification des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant pour sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté
- Toute personne ayant à prévoir une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

PRE REQUIS

L'entité devra s'assurer que le stagiaire dispose des prérequis en adéquation avec la formation dispensée.

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plan et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.
- Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
- Maitriser la langue française parlée et écrite
- Maitriser les mathématiques élémentaires
- Maitriser la lecture courante de plans

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Délais d'accès : Opera s'engage à mettre en place cette action sous un délai de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.
Modalités d'accès Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétence validant les acquis sera délivrée.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations théoriques et de mises en pratiques ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; Exposés, exercices pratiques avec l'équipement concerné.
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Matériels :
Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprenant des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes). Un des échafaudages fera aussi appel à des ancrages en façades.

Des montages spécifiques comprendront :

- Une poutre de franchissement (mini 4 m)
- Des consoles (0.30m)
- Un porte au faux (1.50m)
- Un levage de charges par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Le matériel mis à disposition est de quantité suffisante pour monter et démonter deux échafaudages en simultané, de manière à respecter la durée minimale de formation pratique.

Pour les échafaudages roulants certifiés NF avec un plancher tous les 2 mètres, de conception différente :
(les deux échafaudages mis à disposition doivent proposer deux conceptions de montage en sécurité différents : comme par exemple des garde-corps type MDS monobloc et garde-corps avec perches pliables).

- 1 échafaudage roulant H mini plancher = 8m
- 1 échafaudage roulant H mini plancher = 4m

Un des deux échafaudages permet de positionner les planchers à tous les niveaux des échelles au-delà de 2,50m.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

INTITULE

MONTEUR UTILISATEUR VERIFICATEUR (journalier et maintenance) D'ECHAFAUDAGES DE PIED et MONTEUR VERIFICATEUR UTILISATEUR D'ECHAFAUDAGE ROULANT SELON LES RECOMMANDATIONS R408 et R457 DE LA CNAMTS

OBJECTIFS

Chaque opérateur formé devra être capable :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

CONTENU

Les enjeux de la prévention :

- Les documents, statistiques des accidents de travail

Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation :

- Définition d'un échafaudage : normes NF ou CE
- Les différents types d'échafaudages
- Les classes en fonction des charges à supporter

L'exploitation de la notice du fabricant :

- Comprendre et exploiter une notice du fabricant

La préparation du montage :

- Dispositions préalables au montage

Le montage et démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied.
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité :

- Accès et circulation
- Les limites de changes
- La co-activité

Le montage et démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage roulant.
L'examen d'adéquation.
L'examen de montage et d'installation de l'échaudage.
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité :

- Accès et circulation
- Les limites de changes
- La co-activité

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage :

- Les éléments de la vérification

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage :

- Les éléments de la vérification

Le cadre règlementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
L'examen d'adéquation.

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation :

- Les éléments de la vérification
- Le compte rendu / le PV de réception

L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage :

- Les éléments de la vérification

Le compte-rendu / procès-verbal de réception

SUIVI – EVALUATION

Contrôle des connaissances :
Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.
Contrôle des connaissances théorique : (QCM minimum 98/140 pour valider)
Evaluation des savoir-faire réalisés lors d'applications pratiques au plus proche des situations réelles de travail.
A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

ENCADREMENT FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
Formateur disposant au minimum de 5 ans d'expérience pratique sur des travaux en hauteur et justifiant d'une expérience de minimum 2 ans dans la formation de module sur cette thématique.
Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.